

Budget Primitif 2020

Budget Assainissement

M49

**Numéro SIRET :
243100518 00089**

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	1
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	2
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	3
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	5
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	7
B2 - Balance générale du budget - Recettes	8

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	9
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	11
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	33

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	34
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	
--------------------------	--

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 839 527,00	29 839 527,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		29 839 527,00	29 839 527,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	45 854 559,99	45 854 559,99
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		45 854 559,99	45 854 559,99
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		75 694 086,99	75 694 086,99

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	12 069 876,00	0,00	2 957 810,00	2 957 810,00	2 957 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 197 251,00	0,00	2 476 000,00	2 476 000,00	2 476 000,00
014	Atténuations de produits	2 700 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	502 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
Total des dépenses de gestion des services		17 469 127,00	0,00	6 218 810,00	6 218 810,00	6 218 810,00
66	Charges financières	1 356 770,00	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
67	Charges exceptionnelles	715 650,00	0,00	660 800,00	660 800,00	660 800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		19 541 547,00	0,00	8 199 610,00	8 199 610,00	8 199 610,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 443 835,00		13 964 913,00	13 964 913,00	13 964 913,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 353 350,00		7 675 004,00	7 675 004,00	7 675 004,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 797 185,00		21 639 917,00	21 639 917,00	21 639 917,00
TOTAL		33 338 732,00	0,00	29 839 527,00	29 839 527,00	29 839 527,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 839 527,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 088 800,00	0,00	26 249 000,00	26 249 000,00	26 249 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	426 932,00	0,00	65 876,00	65 876,00	65 876,00
75	Autres produits de gestion courante	313 000,00	0,00	1 014 651,00	1 014 651,00	1 014 651,00
Total des recettes de gestion des services		30 828 732,00	0,00	27 329 527,00	27 329 527,00	27 329 527,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		30 838 732,00	0,00	27 339 527,00	27 339 527,00	27 339 527,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL		33 338 732,00	0,00	29 839 527,00	29 839 527,00	29 839 527,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 839 527,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 139 917,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	764 406,34	0,00	540 944,94	540 944,94	540 944,94
21	Immobilisations corporelles	219 978,00	0,00	234 349,00	234 349,00	234 349,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 637 447,72	0,00	21 840 866,05	21 840 866,05	21 840 866,05
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	28 621 832,06	0,00	22 616 159,99	22 616 159,99	22 616 159,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 975 880,00	0,00	18 504 000,00	18 504 000,00	18 504 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	17 975 880,00	0,00	18 504 000,00	18 504 000,00	18 504 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00	1 814 400,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	46 597 712,06	0,00	42 934 559,99	42 934 559,99	42 934 559,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 199 400,00		420 000,00	420 000,00	420 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 699 400,00		2 920 000,00	2 920 000,00	2 920 000,00
	TOTAL	52 297 112,06	0,00	45 854 559,99	45 854 559,99	45 854 559,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 854 559,99
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	488 530,59	0,00	6 325 000,00	6 325 000,00	6 325 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	34 811 996,47	0,00	15 583 242,99	15 583 242,99	15 583 242,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	35 300 527,06	0,00	21 980 242,99	21 980 242,99	21 980 242,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00	1 814 400,00
	Total des recettes réelles d'investissement	35 300 527,06	0,00	23 794 642,99	23 794 642,99	23 794 642,99
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 443 835,00		13 964 913,00	13 964 913,00	13 964 913,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 353 350,00		7 675 004,00	7 675 004,00	7 675 004,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 199 400,00		420 000,00	420 000,00	420 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	16 996 585,00		22 059 917,00	22 059 917,00	22 059 917,00
	TOTAL	52 297 112,06	0,00	45 854 559,99	45 854 559,99	45 854 559,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 854 559,99

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	19 139 917,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 957 810,00		2 957 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 476 000,00		2 476 000,00
014	Atténuations de produits	500 000,00		500 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	285 000,00		285 000,00
66	Charges financières	1 320 000,00	154 000,00	1 474 000,00
67	Charges exceptionnelles	660 800,00	0,00	660 800,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	7 521 004,00	7 521 004,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		13 964 913,00	13 964 913,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 199 610,00	21 639 917,00	29 839 527,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 839 527,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 504 000,00	0,00	18 504 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	540 944,94	420 000,00	960 944,94
21	Immobilisations corporelles (6)	234 349,00	0,00	234 349,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	21 840 866,05	0,00	21 840 866,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	1 814 400,00	0,00	1 814 400,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		42 934 559,99	2 920 000,00	45 854 559,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 854 559,99
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	26 249 000,00		26 249 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	65 876,00		65 876,00
75	Autres produits de gestion courante	1 014 651,00		1 014 651,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	2 500 000,00	2 510 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		27 339 527,00	2 500 000,00	29 839 527,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 839 527,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 325 000,00	0,00	6 325 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 583 242,99	154 000,00	15 737 242,99
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	420 000,00	420 000,00
21	Immobilisations corporelles	72 000,00	0,00	72 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 521 004,00	7 521 004,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	1 814 400,00	0,00	1 814 400,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		13 964 913,00	13 964 913,00
Recettes d'investissement – Total		23 794 642,99	22 059 917,00	45 854 559,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 854 559,99
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 069 876,00	2 957 810,00	2 957 810,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 000,00	1 000,00	1 000,00
6062	Produits de traitement	5 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	64 000,00	64 000,00
611	Sous-traitance générale	11 251 000,00	1 020 500,00	1 020 500,00
6132	Locations immobilières	195 000,00	35 000,00	35 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	23 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	10 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	21 000,00	10 200,00	10 200,00
617	Etudes et recherches	5 500,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	110 000,00	30 600,00	30 600,00
6226	Honoraires	45 000,00	70 000,00	70 000,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	10 000,00	10 000,00
6237	Publications	64 000,00	90 000,00	90 000,00
6255	Frais de déménagement	74,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	1 302,00	4 400,00	4 400,00
6257	Réceptions	6 000,00	28 000,00	28 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 500,00	7 375,00	7 375,00
6287	Remboursements de frais	0,00	1 006 735,00	1 006 735,00
63512	Taxes foncières	270 000,00	500 000,00	500 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 197 251,00	2 476 000,00	2 476 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	219 569,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	20 772,00	25 963,00	25 963,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 191,00	6 475,00	6 475,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 399,00	11 400,00	11 400,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 057 520,00	1 251 865,00	1 251 865,00
6414	Indemnités et avantages divers	299 013,00	472 400,00	472 400,00
6415	Supplément familial	24 173,00	28 825,00	28 825,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	176 613,00	210 920,00	210 920,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	316 774,00	381 353,00	381 353,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 901,00	5 048,00	5 048,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 596,00	23 556,00	23 556,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 724,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	37 006,00	56 195,00	56 195,00
014	Atténuations de produits (7)	2 700 000,00	500 000,00	500 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	2 700 000,00	500 000,00	500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	502 000,00	285 000,00	285 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	352 000,00	135 000,00	135 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		17 469 127,00	6 218 810,00	6 218 810,00
66	Charges financières (b) (8)	1 356 770,00	1 320 000,00	1 320 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 350 790,00	1 255 000,00	1 255 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	5 000,00	5 000,00
6688	Autre	5 980,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	715 650,00	660 800,00	660 800,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	623 650,00	570 800,00	570 800,00
678	Autres charges exceptionnelles	90 000,00	90 000,00	90 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		19 541 547,00	8 199 610,00	8 199 610,00
023	Virement à la section d'investissement	8 443 835,00	13 964 913,00	13 964 913,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 353 350,00	7 675 004,00	7 675 004,00
6688	Autre	153 350,00	154 000,00	154 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 200 000,00	7 521 004,00	7 521 004,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 797 185,00	21 639 917,00	21 639 917,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 797 185,00	21 639 917,00	21 639 917,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		33 338 732,00	29 839 527,00	29 839 527,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 839 527,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	5 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 088 800,00	26 249 000,00	26 249 000,00
704	Travaux	7 805 000,00	10 160 000,00	10 160 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	20 045 000,00	16 089 000,00	16 089 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	2 150 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	76 800,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	12 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	426 932,00	65 876,00	65 876,00
741	Primes d'épuration	300 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	126 932,00	65 876,00	65 876,00
75	Autres produits de gestion courante	313 000,00	1 014 651,00	1 014 651,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	514 651,00	514 651,00
7588	Autres	313 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		30 828 732,00	27 329 527,00	27 329 527,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		30 838 732,00	27 339 527,00	27 339 527,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		33 338 732,00	29 839 527,00	29 839 527,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 839 527,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	764 406,34	540 944,94	540 944,94
2031	Frais d'études	665 678,91	360 944,94	360 944,94
2033	Frais d'insertion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	83 727,43	165 000,00	165 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	219 978,00	234 349,00	234 349,00
2111	Terrains nus	119 978,00	199 349,00	199 349,00
2182	Matériel de transport	100 000,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	27 637 447,72	21 840 866,05	21 840 866,05
2313	Constructions	15 750 000,00	7 467 852,02	7 467 852,02
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 887 447,72	14 373 014,03	14 373 014,03
Total des dépenses d'équipement		28 621 832,06	22 616 159,99	22 616 159,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 975 880,00	18 504 000,00	18 504 000,00
1641	Emprunts en euros	2 694 580,00	3 255 000,00	3 255 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	923 900,00	920 000,00	920 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	14 285 450,00	13 371 000,00	13 371 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	883 000,00	883 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	71 950,00	75 000,00	75 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		17 975 880,00	18 504 000,00	18 504 000,00
458153	Opération sous mandat dépenses - TAE - Reconnaissance réseaux (6)	0,00	0,00	0,00
458162	Opération sous mandat dépenses - TAE - Réhabilitation et dévoiement réseaux (6)	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
TOTAL DEPENSES REELLES		46 597 712,06	42 934 559,99	42 934 559,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	259 221,00	341 522,00	341 522,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	69 360,00	69 360,00	69 360,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	209 447,00	209 447,00	209 447,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	391 687,00	391 687,00	391 687,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	7 151,00	7 151,00	7 151,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	704,00	704,00	704,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 562 430,00	1 480 129,00	1 480 129,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 199 400,00	420 000,00	420 000,00
1641	Emprunts en euros	882 200,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	882 200,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	405 000,00	405 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	15 000,00	15 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 435 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 699 400,00	2 920 000,00	2 920 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		52 297 112,06	45 854 559,99	45 854 559,99

+

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 854 559,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	488 530,59	6 325 000,00	6 325 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	4 025 000,00	4 025 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	488 530,59	2 300 000,00	2 300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	34 811 996,47	15 583 242,99	15 583 242,99
1641	Emprunts en euros	20 526 546,47	1 329 242,99	1 329 242,99
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	14 285 450,00	13 371 000,00	13 371 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	883 000,00	883 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	72 000,00	72 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	72 000,00	72 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		35 300 527,06	21 980 242,99	21 980 242,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458253	Opération sous mandat dépenses - TAE - Reconnaissance réseaux (5)	0,00	0,00	0,00
458262	Opérations sous mandat recettes - TAE - réhabilitation et dévoiement réseaux (5)	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
TOTAL RECETTES REELLES		35 300 527,06	23 794 642,99	23 794 642,99
021	Virement de la section d'exploitation	8 443 835,00	13 964 913,00	13 964 913,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 353 350,00	7 675 004,00	7 675 004,00
1641	Emprunts en euros	153 350,00	154 000,00	154 000,00
28031	Frais d'études	57 330,00	138 234,00	138 234,00
28033	Frais d'insertion	4 332,55	2 900,00	2 900,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	52 194,57	13 656,00	13 656,00
28121	Aménagement Terrains nus	703,00	703,00	703,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 854,00	1 854,00	1 854,00
281311	Bâtiments d'exploitation	174 196,00	174 196,00	174 196,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	13 731,00	13 731,00	13 731,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	953,00	953,00	953,00
28151	Installations complexes spécialisées	288 645,00	288 645,00	288 645,00
281532	Réseaux d'assainissement	4 066 436,33	6 355 337,00	6 355 337,00
28154	Matériel industriel	259,00	259,00	259,00
281562	Service d'assainissement	361 323,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	343,00	349,00	349,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	146,00	146,00	146,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	25 933,00	25 933,00	25 933,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	3 812,00	3 812,00	3 812,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	361 329,00	361 329,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	50 021,00	50 021,00	50 021,00
28181	Installations générales, agencements	433,00	433,00	433,00
28182	Matériel de transport	57 444,00	57 444,00	57 444,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 895,55	3 050,00	3 050,00

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28184	Mobilier	28 015,00	28 019,00	28 019,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 797 185,00	21 639 917,00	21 639 917,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 199 400,00	420 000,00	420 000,00
1641	Emprunts en euros	882 200,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	882 200,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 400 000,00	405 000,00	405 000,00
2033	Frais d'insertion	35 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		16 996 585,00	22 059 917,00	22 059 917,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		52 297 112,06	45 854 559,99	45 854 559,99

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		45 854 559,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					100 622 336,83									
1641 Emprunts en euros (total)					80 622 336,83									
761/T1FDX012PR	Crédit Agricole	27/01/2010	01/01/2011	25/03/2011	97 425,30	F		3,750	4,236	EUR	A	P	O	A-1
764/T1E1MP017PR	Crédit Agricole	01/12/2009	01/01/2011	20/02/2020	36 000,00	V	EURIBOR12M	1,827	1,302	EUR	A	F	O	A-1
765/T1DG9U019PR	Crédit Agricole	09/06/2009	01/01/2011	20/11/2011	218 481,89	F		4,550	4,280	EUR	T	P	O	A-1
774/6988601	Caisse d'épargne	30/06/2006	01/01/2011	10/08/2011	103 039,15	F		4,100	4,329	EUR	A	P	O	A-1
780/T01HGN013PR	Crédit Agricole	26/05/2005	01/01/2011	05/01/2011	429 827,87	F		3,750	3,913	EUR	T	P	O	A-1
781/T1B1WB011PR	Crédit Agricole	12/12/2008	01/01/2011	05/05/2011	53 977,52	F		5,090	5,876	EUR	A	P	O	A-1
783/7609651	Caisse d'épargne	24/11/2009	01/01/2011	10/03/2011	56 687,46	F		3,620	4,247	EUR	A	P	O	A-1
786/107941800	Crédit Agricole	10/06/2004	01/01/2011	10/01/2011	46 402,48	F		4,750	5,421	EUR	A	P	O	A-1
787/107942200	Crédit Agricole	10/06/2004	01/01/2011	10/01/2011	88 144,64	F		4,750	5,419	EUR	A	P	O	A-1
788/107942500	Crédit Agricole	10/06/2004	01/01/2011	10/01/2011	85 537,59	F		4,750	5,419	EUR	A	P	O	A-1
818/184835892A/C702265	Crédit Foncier de France	11/12/2008	30/12/2009	30/03/2010	13 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,607	1,080	EUR	T	C	O	A-1
823/C705558-ASST 2010091	Crédit Foncier de France	18/11/2010	18/11/2012	19/11/2013	7 500 000,00	F		3,270	3,294	EUR	A	C	O	A-1
844/6966757	Caisse d'épargne	18/05/2006	01/01/2012	02/01/2012	84 090,80	F		4,000	5,312	EUR	A	P	O	A-1
886/569/MON283304EUR	Agence France Locale	13/02/2015	01/03/2015	01/03/2016	2 022 374,43	F		4,170	4,233	EUR	A	C	O	A-1
890/MON5207761/MON283393	LA BANQUE POSTALE	09/06/2015	01/12/2015	01/12/2016	18 162 554,00	F		1,470	1,492	EUR	A	P	O	A-1
893/MON505017EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	28/09/2015	15/10/2015	01/11/2016	637 793,70	F		3,310	3,309	EUR	A	C	O	A-1
899/1290603	Caisse Dépots et Consignations	10/06/2014	31/12/2015	10/06/2018	3 000 000,00	V	LIVRET A	1,750	1,513	EUR	A	C	O	A-1
908/1297440-2014061010	Caisse Dépots et Consignations	10/06/2014	30/12/2016	10/06/2018	5 000 000,00	V	LIVRET A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
910/1297499	Caisse Dépots et Consignations	10/06/2014	09/06/2017	10/06/2018	3 000 000,00	V	LIVRET A	1,500	1,521	EUR	A	C	O	A-1
937/MON520265EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	25/12/2017	29/12/2017	01/04/2018	2 000 000,00	F		1,610	1,620	EUR	T	C	O	A-1
942/5220670	Caisse d'épargne	09/01/2018	31/12/2019	05/04/2020	6 000 000,00	F		1,250	1,257	EUR	T	C	O	A-1

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
945/5220599	Caisse d'épargne	09/01/2018	17/12/2018	05/04/2019	6 000 000,00	F		1,190	1,203	EUR	T	C	O	A-1
948/31-16766064ACGP3TOUL	ARKEA ANCIEN BCME	24/01/2018	30/12/2019	30/03/2020	8 000 000,00	F		0,610	0,610	EUR	T	C	O	A-1
950/MON523907EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	08/08/2018	13/09/2018	01/01/2019	5 000 000,00	F		1,740	1,752	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					20 000 000,00									
90018/17692-T1- 2008 EONIA	SOCIETE GENERALE	21/02/2008	30/12/2008	03/01/2011	10 000 000,00	V	EONIA	2,988	0,127	EUR	M	C	O	A-1
90072/MIR267600 ASST2013	DEXIA CREDIT LOCAL (ancienCLF)	29/12/2009	30/12/2013	29/12/2017	2 000 000,00	V	EONIA	1,053	1,050	EUR	M	C	O	A-1
900800/CO8025	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	06/05/2014	30/12/2014	30/03/2015	8 000 000,00	V	Eur3M flooré à 3,55%	3,550	3,651	EUR	T	C	O	B-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 079 225,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 079 225,00									
789/120315766-1/2010/665	Agence de l'Eau Adour-Garonne	30/11/2010	16/03/2011	01/03/2012	38 684,80	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
799/120315767-ACPTE1	Agence de l'Eau Adour-Garonne	06/12/2012	20/08/2013	20/08/2014	94 568,70	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
800/120315820	Agence de l'Eau Adour-Garonne	30/11/2010	27/08/2013	27/08/2014	248 056,20	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
803/120315766-2	Agence de l'Eau Adour-Garonne	01/01/2011	01/01/2011	30/11/2012	16 579,20	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
867/120315767 ACPTE2	Agence de l'Eau Adour-Garonne	06/12/2012	04/10/2013	04/10/2014	126 091,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
869/120315820/2	Agence de l'Eau Adour-Garonne	30/11/2010	09/12/2013	27/11/2014	248 056,20	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
896/120315820/3	Agence de l'Eau Adour-Garonne	08/12/2015	22/12/2015	08/12/2016	212 619,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
906/120315767 ACPTE3 sol	Agence de l'Eau Adour-Garonne	06/12/2012	25/05/2016	13/05/2017	94 568,70	F		0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					101 701 561,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		79 050 186,59					4 153 002,94	1 264 547,02	0,00	209 250,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		67 429 497,01					3 238 252,01	1 006 730,81	0,00	209 250,46
761/T1FDX012PR	N	0,00	A-1	40 670,30	4,22	F		3,750	7 546,43	1 525,14	0,00	948,86
764/T1E1MP017PR	N	0,00	A-1	36 000,00	0,14	V	EURIBOR12M	0,492	36 000,00	177,12	0,00	0,00
765/T1DG9U019PR	N	0,00	A-1	139 887,43	9,63	F		4,550	11 677,04	6 167,52	0,00	648,17
774/6988601	N	0,00	A-1	53 270,40	6,60	F		4,100	6 724,08	2 184,09	0,00	742,16
780/T01HGN013PR	N	0,00	A-1	272 396,72	10,50	F		3,750	20 983,79	9 922,09	0,00	2 226,06
781/T1B1WB011PR	N	0,00	A-1	6 680,85	0,34	F		5,090	6 680,85	340,07	0,00	0,00
783/7609651	N	0,00	A-1	12 021,21	1,19	F		3,620	5 903,72	435,17	0,00	178,35
786/107941800	N	0,00	A-1	27 977,10	8,01	F		4,750	2 563,49	1 328,91	0,00	1 190,38
787/107942200	N	0,00	A-1	53 144,41	8,01	F		4,750	4 869,51	2 524,36	0,00	2 261,21
788/107942500	N	0,00	A-1	51 572,53	8,01	F		4,750	4 725,49	2 449,70	0,00	2 194,32
818/184835892A/C702265	N	0,00	A-1	6 500 000,00	9,99	V	EURIBOR03M	0,900	650 000,00	59 312,50	0,00	0,00
823/C705558-ASST 2010091	N	0,00	A-1	5 400 000,00	17,87	F		3,270	300 000,00	179 523,00	0,00	19 257,05
844/6966757	N	0,00	A-1	43 314,88	6,00	F		4,000	5 484,08	1 732,60	0,00	1 504,82
886/569/MON283304EUR	N	0,00	A-1	674 124,79	1,16	F		4,170	337 062,41	28 579,52	0,00	11 836,01
890/MON5207761/MON283393	N	0,00	A-1	16 787 378,49	25,90	F		1,470	378 847,16	250 887,37	0,00	19 700,30
893/MON505017EUR	N	0,00	A-1	487 724,58	12,82	F		3,310	37 517,28	16 143,68	0,00	2 442,25
899/1290603	N	0,00	A-1	2 850 000,00	37,41	V	LIVRET A	1,500	75 000,00	42 750,00	0,00	23 125,00
908/1297440-2014061010	N	0,00	A-1	4 750 000,00	37,41	V	LIVRET A	1,500	125 000,00	71 250,00	0,00	38 541,67
910/1297499	N	0,00	A-1	2 850 000,00	37,41	V	LIVRET A	1,500	75 000,00	43 462,50	0,00	23 446,18
937/MON520265EUR	N	0,00	A-1	1 860 000,00	22,98	F		1,610	80 000,00	29 463,00	0,00	7 084,89
942/5220670	N	0,00	A-1	6 000 000,00	15,00	F		1,250	300 000,00	58 645,83	0,00	16 822,92

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
945/5220599	N	0,00	A-1	5 700 000,00	14,00	F		1,190	400 000,00	66 045,00	0,00	14 891,53
948/31-16766064ACGP3TOUL	N	0,00	A-1	8 000 000,00	24,98	F		0,610	200 000,00	48 869,14	0,00	133,89
950/MON523907EUR	N	0,00	A-1	4 833 333,32	28,73	F		1,740	166 666,68	83 012,50	0,00	20 074,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		11 620 689,58					914 750,93	257 816,21	0,00	0,00
90018/17692-T1- 2008 EONIA	N	0,00	A-1	4 999 999,96	8,00	V	EONIA	0,094	555 555,56	4 790,62	0,00	0,00
90072/MIR267600 ASST2013	N	0,00	A-1	0,00	20,99	V	EONIA	0,830	83 333,33	14 726,74	0,00	0,00
900800/CO8025	N	0,00	B-1	6 620 689,62	23,98	F	Eur3M flooré à 3,55%	3,550	275 862,04	238 298,85	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		687 429,58					71 948,32	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		687 429,58					71 948,32	0,00	0,00	0,00
789/120315766-1/2010/665	N	0,00	A-1	18 052,96	6,16	F		0,000	2 578,98	0,00	0,00	0,00
799/120315767-ACPTÉ1	N	0,00	A-1	56 741,22	8,63	F		0,000	6 304,58	0,00	0,00	0,00
800/120315820	N	0,00	A-1	148 833,72	8,65	F		0,000	16 537,08	0,00	0,00	0,00
803/120315766-2	N	0,00	A-1	7 736,96	6,91	F		0,000	1 105,28	0,00	0,00	0,00
867/120315767 ACPTÉ2	N	0,00	A-1	75 655,00	8,75	F		0,000	8 406,10	0,00	0,00	0,00
869/120315820/2	N	0,00	A-1	148 833,72	8,90	F		0,000	16 537,08	0,00	0,00	0,00
896/120315820/3	N	0,00	A-1	155 921,04	10,93	F		0,000	14 174,64	0,00	0,00	0,00
906/120315767 ACPTÉ3 sol	N	0,00	A-1	75 654,96	11,35	F		0,000	6 304,58	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		79 737 616,17					4 224 951,26	1 264 547,02	0,00	209 250,46

Toulouse Métropole - Budget Assainissement - BP - 2020

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
900800/CO8025	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	8 000 000,00	6 620 689,62	1	29,00		3,55	EURIBOR03M	0,00		3,550	238 298,85	0,00	8,30
TOTAL (B)		8 000 000,00	6 620 689,62						0,00			238 298,85	0,00	8,30
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		8 000 000,00	6 620 689,62						0,00			238 298,85	0,00	8,30

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	91,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	73 116 926,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	8,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 620 689,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	15/03/2002
L	Études et de recherches	5	15/03/2002
L	Mobilier urbain	5	15/03/2002
L	Matériel de reprographie	5	24/02/2003
L	Matériel de bureau et informatique, électronique	5	24/02/2003
L	Matériel et outillage	10	24/02/2003
L	Stations d'épuration	30	24/02/2003
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings	50	24/02/2003
L	Frais d'annonces et d'insertions	5	22/10/2004
L	Véhicules techniques	7	27/06/2008
L	Agencements de locaux	10	27/06/2008
L	Appareils de laboratoires / de scénographie	5	27/06/2008
L	Équipements de cuisines	10	27/06/2008
L	Bâtiments et locaux	30	27/06/2008
L	Aménagements de bâtiments et de terrains	15	27/06/2008
L	Plantations	10	27/06/2008
L	Stations d'épuration (biens transférés)	15	29/03/2012
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (biens transférés)	30	29/03/2012
L	Bâtiments et locaux (biens transférés)	25	29/03/2012
L	Autres biens (biens transférés)	5	29/03/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		74 365,86	74 365,86	0,00	74 365,86
Provisions pour litige et contentieux urbanisme et aménagement (DEL 18-0568 ajusté DEL 19-0600)	0,00	14/06/2018	74 365,86	74 365,86	0,00	74 365,86
Dépréciations (2)	0,00		304 575,63	304 575,63	0,00	304 575,63
Provisions pour dépréciation de créances irrécouvrables (DEL 17-0590 ajusté DEL 19-0598)	0,00	15/06/2017	304 575,63	304 575,63	0,00	304 575,63
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		378 941,49	378 941,49	0,00	378 941,49

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		6 750 000,00	I 6 750 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 250 000,00	4 250 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 255 000,00	3 255 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	920 000,00	920 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	75 000,00	75 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 500 000,00	2 500 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 500 000,00	2 500 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 750 000,00	0,00	0,00	6 750 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		21 485 917,00	III 21 485 917,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		21 485 917,00	21 485 917,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	138 234,00	138 234,00
28033	Frais d'insertion	2 900,00	2 900,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 656,00	13 656,00
28121	Aménagement Terrains nus	703,00	703,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 854,00	1 854,00
281311	Bâtiments d'exploitation	174 196,00	174 196,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	13 731,00	13 731,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	953,00	953,00
28151	Installations complexes spécialisées	288 645,00	288 645,00
281532	Réseaux d'assainissement	6 355 337,00	6 355 337,00
28154	Matériel industriel	259,00	259,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	349,00	349,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	146,00	146,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	25 933,00	25 933,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	3 812,00	3 812,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	361 329,00	361 329,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	50 021,00	50 021,00
28181	Installations générales, agencements	433,00	433,00
28182	Matériel de transport	57 444,00	57 444,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 050,00	3 050,00
28184	Mobilier	28 019,00	28 019,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	13 964 913,00	13 964 913,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	21 485 917,00	0,00	0,00	0,00	21 485 917,00

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 750 000,00
Ressources propres disponibles	IV	21 485 917,00
Solde	V = IV – II (6)	14 735 917,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 62	Intitulé de l'opération : TAE - Réhabilitation et dévoiement réseaux			Date de la délibération : 13/06/2019
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
458162 TAE - Réhabilitation et dévoiement réseaux (5)	0,00	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
458262 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	1 814 400,00	1 814 400,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					1 454 220,85	204 819,11	65 875,02
2001	Subvention en annuité - Cugnaux (Dossier n°5146)	Conseil Général	29	A	39 607,43	13 844,46	1 318,52
2001	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5325)	Conseil Général	20	A	23 972,57	1 195,47	1 195,47
2002	Subvention en annuité - Tournefeuille (Dossier n°5026)	Conseil Général	24	A	33 037,75	7 929,06	1 321,51
2003	Subvention en annuité - Castelginest (Dossier n°5331)	Conseil Général	18	A	320 867,20	16 043,36	16 043,36
2005	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5501)	Conseil Général	18	A	231 879,27	33 125,61	11 041,87
2007	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5607)	Conseil Général	16	A	67 082,20	10 062,33	3 354,11
2008	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5844)	Conseil Général	13	A	169 939,79	2 831,65	2 831,65
2008	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5845)	Conseil Général	13	A	136 569,38	2 275,61	2 275,61
2008	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5850)	Conseil Général	23	A	124 098,73	53 355,26	4 963,28
2011	Subvention en annuité - Mons (Dossier n°5600)	Conseil Général	14	A	34 496,00	8 624,00	1 724,80
2011	Subvention en annuité - Gratentour (Dossier n°5817)	Conseil Général	17	A	18 497,01	3 803,22	944,99
2011	Subvention en annuité - Mons (Dossier n°5904)	Conseil Général	19	A	24 547,55	8 581,23	1 225,89
2011	Subvention en annuité - Bruguères (Dossier n°6072)	Conseil Général	11	A	84 251,04	7 020,92	7 020,92
2011	Subvention en annuité - Flourens (Dossier n°6098)	Conseil Général	15	A	48 524,25	16 174,75	3 234,95
2012	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°5884)	Conseil Général	19	A	20 784,00	7 274,40	1 039,20
2012	Subvention en annuité - Grand Toulouse (Dossier n°6125)	Conseil Général	10	A	76 066,68	12 677,78	6 338,89
8028 Autres engagements reçus					4 925 240,00	3 357 668,00	2 817 668,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					4 925 240,00	3 357 668,00	2 817 668,00
2018	Subvention Investissement - Usine Méthanisation	ADEME	2	X	900 000,00	540 000,00	0,00
2019	Subvention Investissement - Usine Méthanisation	Agence de l'eau Adour Garonne	3	X	4 025 240,00	2 817 668,00	2 817 668,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					6 379 460,85	3 562 487,11	2 883 543,02

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AS001E38 BUN 2015-2017	1 597 600,00	-180 195,12	1 417 404,88	1 417 404,88	0,00	0,00
AS001E36 Etudes et SIG 2015-2017	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00	1 387 111,02	62 888,98	0,00
AS001E64 Etudes générales 2020-2026	0,00	1 177 900,00	1 177 900,00	0,00	159 136,00	1 018 764,00
AS001E31 Extension réseaux neufs 2015-2017	3 655 000,00	0,00	3 655 000,00	3 605 651,00	49 349,00	0,00
AS001E44 Extension réseaux neufs 2018-2020	4 016 856,00	0,00	4 016 856,00	3 778 470,94	238 385,06	0,00
AS001E26 Guilvinec ? Commune de Colomiers	686 000,00	0,00	686 000,00	686 000,00	0,00	0,00
AS001E39 Méthanisation ? Etudes	875 000,00	0,00	875 000,00	736 080,04	138 919,96	0,00
AS001E40 Méthanisation ? Travaux	28 378 916,00	272 387,00	28 651 303,00	24 774 667,03	3 876 635,97	0,00
AS001E32 Participation d'urbanisme (PUP, PVR, PAE, PEPE) 2015-2017	652 000,00	0,00	652 000,00	531 218,75	0,00	120 781,25
AS001E37 Projets structurants 2015-2017	3 548 346,00	0,00	3 548 346,00	3 548 346,00	0,00	0,00
AS001E41 Projets structurants 2018-2020	2 650 000,00	0,00	2 650 000,00	2 550 636,38	99 363,62	0,00
AS001E62 Projets structurants 2020-2026	0,00	98 987 416,00	98 987 416,00	0,00	7 651 678,00	91 335 738,00
AS001E34 Raccordement aux réseaux 2015-2017	4 370 000,00	0,00	4 370 000,00	4 370 000,00	0,00	0,00
AS001E42 Raccordement aux réseaux 2018-2020	4 200 000,00	-900 000,00	3 300 000,00	2 850 000,00	450 000,00	0,00
AS001E61 Raccordement réseaux 2020-2026	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	200 000,00	1 200 000,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AS001E33 Renouvellement / Réhabilitation réseaux 2015-2017	15 504 960,00	0,00	15 504 960,00	15 504 960,00	0,00	0,00
AS001E45 Renouvellement / Réhabilitation réseaux 2018-2020	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	9 933 677,38	66 322,62	0,00
AS001E30 Renouvellement STEP et PR 2015-2017	6 026 097,00	0,00	6 026 097,00	6 016 097,00	10 000,00	0,00
AS001E43 Renouvellement STEP et PR 2018-2020	1 900 000,00	0,00	1 900 000,00	1 759 783,95	140 216,05	0,00
AS001E08 Réhabilitation STEP et PR non affectés régie 2012/2014	4 064 123,51	0,00	4 064 123,51	4 064 123,51	0,00	0,00
AS001E27 STEP Saint Jory	3 175 000,00	14 416,00	3 189 416,00	2 983 517,97	205 898,03	0,00
AS001E59 STEP et PR 2020-2026	0,00	7 525 000,00	7 525 000,00	0,00	1 065 000,00	6 460 000,00
AS008E01 TAE ? Réhabilitation et dévoiement réseaux	4 536 000,00	0,00	4 536 000,00	226 800,00	1 814 400,00	2 494 800,00
AS001E35 Travaux de surface 2015/2017	260 000,00	0,00	260 000,00	252 676,30	7 323,70	0,00
AS001E63 Travaux extension réseaux 2020-2026	0,00	7 656 500,00	7 656 500,00	0,00	1 045 678,00	6 610 822,00
AS001E60 Travaux réhabilitation réseaux 2020-2026	0,00	70 380 380,00	70 380 380,00	0,00	7 099 365,00	63 281 015,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		34,00	0,00	34,00	30,00	1,00	31,00
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	21,00	0,00	21,00	20,00	1,00	21,00
ATTACHES TERRITORIAUX	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		66,00	0,00	66,00	50,00	8,00	58,00
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	29,00	0,00	29,00	22,00	2,00	24,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	32,00	0,00	32,00	23,00	6,00	29,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		100,00	0,00	100,00	80,00	9,00	89,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	358	0,00	3-1	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	597	0,00	3-1	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	632	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	371	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	379	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	477	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BP 2020 du Budget Assainissement de Toulouse Métropole - DEL-19-1179

Date de transmission de l'acte : 28/11/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 28/11/2019

Numéro de l'acte : BP2020ASSAINISS ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20191121-BP2020ASSAINISS-BF

Date de décision : 21/11/2019

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires